

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1824 - 18 juillet 2003 - prix : 1 €

**Chirac,
la voix
du patronat**

**DANS
LES
ENTREPRISES**

p. 8, 9, 10

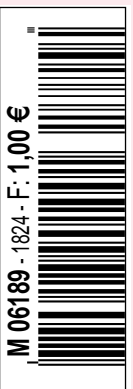
**Sida :
brevets privés
contre
santé publique**

p. 7

Des enseignants aux intermittents :

**plus facile de s'en prendre
aux grévistes qu'au patronat !**

p. 5



Sommaire

Leur société

- p4 ■ Éducation nationale : droit de vote et hypocrisie
- Des salariés toujours mobilisés (Sud de la Gironde)
- P5 ■ Des enseignants aux intermittents : plus facile de dénoncer les grévistes que les patrons responsables
- Chirac et Bové : le geste calculé d'un citoyen pas comme les autres
- Papon récupère sa retraite
- Les défilés du 14 juillet : c'est cher et ça esquinte le bitume
- p11 ■ Un livre d'Eva Joly sur la justice et les affaires : *Est-ce dans ce monde-là que nous voulons vivre ?*
- Le procès Elf n'y changera rien, les affaires continuent

Tribune

- P4 ■ Grèves en Allemagne de l'Est : l'IG-Métall se déballonne

Dans le monde

- p6 ■ Irak : premiers pas d'un gouvernement fantoche
- Bush aurait-il menti à l'insu de son plein gré ?
- Par 50°C, les Bagdadis sont sans électricité
- Sida et défense des brevets pharmaceutiques
- Histoire de la colonisation : Leclerc et les débuts de la guerre d'Indochine

Dans les entreprises

- 8 ■ RATP, SNCF, France Télécom : hausse des prix, pas des salaires
- ACOM (Cherbourg) : les salariés ne se laissent pas faire
- Sofradev (Haute-Savoie) : en lutte contre les licenciements
- Affixa (Ardennes) : 90 travailleurs licenciés
- p9 ■ Hôpital de la Pitié-Salpêtrière : moins de lit, plus de travail
- Aventis (Romainville) : les suppressions d'emplois continuent
- Aventis (Saint-Genis Laval-Rhône) : vendus pour encore plus de profits
- Péchiney : les actionnaires plus riches de 20% en un week-end
- p10 ■ Synthron (Indre-et-Loire) Profits et pollutions
- Peugeot-Sochaux : comment produire autant en supprimant des emplois
- Roll Meubles (Marne) : licenciements pour les uns, pas de salaire pour les

NOTRE CAMARADE



Humbert PIETRUNTI N'EST PLUS

Humbert Pietruni, surnommé « Tino » par ses camarades pour ses envolées lyriques dans les douches de l'usine, est mort mardi 8 juillet, à l'âge de 75 ans. Il a été incinéré avec ce drapeau, rouge comme ses idées, auquel il tenait tant.

Entré à l'usine Rhône Poulenc de Vitry-sur-Seine en 1950, il avait adhéré aux idées communistes et nous avait rejoints en 1968, enthousiasmé par la mobilisation ouvrière, l'occupa-

tion de l'usine et le climat de discussions tous azimuts qui y régnait alors.

Nous garderons de Tino l'image d'un camarade qui ne pouvait rien cacher, la colère que lui inspiraient l'injustice, la lâcheté et l'oppression sous toutes ses formes et l'idée que l'on puisse s'y résigner. Et nous garderons comme un exemple cette affection, cette tendresse, cette gentillesse qu'il portait aux gens.

Les handicapés peuvent attendre

Des mesures annoncées depuis plus d'un an par le gouvernement concernant les handicapés, soit 5 millions de personnes, devaient entrer en vigueur ce mois-ci. Elles sont finalement

repoussées à la fin de l'année...

Le gouvernement parle de l'insertion nécessaire dans la vie sociale des handicapés. Mais cela s'arrête aux discours.

Augmentation du chômage

LES CHIFFRES DE L'INSEE

L'Insee a évalué à 163 000 le nombre de demandeurs d'emplois supplémentaires sur les douze derniers mois, faisant passer le taux de chômage de 8,9 à 9,5 % des actifs et non pas à 9,3 % comme elle l'avait précédemment annoncé. Il a donc réévalué de 0,2 % le nombre de chômeurs recensés. En fait, cette augmentation de 9,3 à 9,5 traduit une modification des modes de calcul.

L'Insee a en effet révisé sa méthode de recensement, s'alignant sur les normes européennes. D'une part, en se basant sur quatre enquêtes trimestrielles et non plus une enquête annuelle et d'autre part, en prenant en compte les personnes résidants dans des collectivités comme les foyers ou les établissements pénitentiaires.

Ces méthodes de calculs sont celles du Bureau International du Travail (BIT) pour qui la définition du chômeur, c'est être « à la recherche effective d'un emploi » et « disponible

immédiatement ». Ce mode de calcul exclut une grande partie des chômeurs de longue durée et les travailleurs précaires. Les chômeurs de longue durée parce qu'ils n'ont plus l'espoir de trouver un travail et ne sont donc plus vraiment « à la recherche effective d'un travail ». Quant aux travailleurs précaires, ils peuvent ne pas être comptés non plus puisqu'ils ne sont pas forcément « disponibles immédiatement ».

Cette simple manipulation statistique souligne à quel point les chiffres indiqués sont bien en dessous de la réalité. Une réalité d'autant plus grave que les licenciements ne cessent de se succéder depuis des mois et aggravent tous les jours une situation où augmente le nombre de chômeurs et où la misère s'étend.

D. M.

Saint-Denis

UNE PERQUISITION MUSCLÉE

Le 23 juin dernier, la police française, à l'instigation du parquet de Naples a opéré une série de perquisitions dans la région parisienne aux domiciles de militants communistes maoïstes italiens. Ces perquisitions ont été faites au nom de la lutte contre le terrorisme.

A Saint-Denis, le domicile d'une jeune militante d'Attac, dont l'oncle fait partie de cette organisation maoïste, a été perquisitionné d'une manière particulièrement violente. La porte a été fracturée, les meubles endommagés, les livres déchirés gratuitement et parfois piéti-

nés, l'ordinateur a été emporté. Ce sont quatre policiers français accompagnés par trois policiers italiens qui ont agi de la sorte sans que rien ne puisse justifier de tels actes, à part le désir manifeste d'intimider cette famille. Mais ils n'ont pas réussi car elle tient à faire connaître cette affaire.

De telles méthodes sont inqualifiables. Cette perquisition sauvage fait suite à plusieurs autres manœuvres d'intimidation de la police à l'égard de militants politiques et syndicalistes.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
.....
CODE POSTAL et VILLE :
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE
.....
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :
Règlement :
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins
d'entreprise du 15 juillet 2003

CHIRAC, LA VOIX DU PATRONAT

■ Lors de la traditionnelle intervention télévisée du 14 juillet du chef de l'État, le président de la République a répété que « *L'État ne peut pas décider de tout* », en osant affirmer que sur la question des re traites il y aurait eu, « *pour la première fois* », « *un dialogue et une concertation sociale* ». Mais quel dialogue ? Quelle concertation ? Le Medef du baron Seillière a posé ses conditions aux syndicats, à prendre ou à laisser. Il a trouvé deux confédérations syndicales qui ne représentent pas grand-chose (et pas même leurs militants, à en juger par l'ampleur des remous qui secouent la CFDT) pour donner leur aval, sous prétexte que cela aurait pu être encore pire, à un texte de régression sociale. Et le gouvernement, qui ne peut pas « *décider de tout* », a tout de même décidé d'avaliser ce document, donc, quoi qu'en dise Chirac, de faire intervenir l'État.

C'est exactement au même scénario qu'on a assisté en ce qui concerne les intermittents du spectacle, le baron Seillière devenant cette fois-ci, de fait, le ministre de tutelle d'Aillagon, après avoir été celui de Fillon. La négociation s'est bornée là aussi à « *ce sera comme ça et pas autrement !* ».

Pourtant, Chirac et Raffarin n'ont aucune difficulté à « *décider* » quand il s'agit de diminuer les impôts des plus riches, d'accorder des diminutions de

charges sociales au patronat ou de le subventionner.

Et c'est encore de la même logique que Chirac s'inspire, quand il déclare à propos du mouvement des intermittents du spectacle, que l'État va mettre en place « *un système d'aide à la création culturelle* ». C'est-à-dire qu'il y aura (peut-être) des aides accordées aux directeurs de compagnies, aux promoteurs de festivals, mais rien pour les techniciens, machinistes, éclairagistes, comédiens, qui sont les victimes de la situation actuelle.

Chirac a certes eu quelques mots pour condamner les entreprises qui ont « *sciemment détourné à leur profit* » le système actuel, en utilisant le chantage au chômage pour faire travailler des intermittents en ne les déclarant que pour des périodes d'activité bien inférieures à la réalité. Mais depuis les déclarations du président de la République sur les « *patrons voyous* », au moment de la fermeture de Métaleurop, restées sans aucune suite, on sait ce que valent les déclarations de Chirac en la matière.

Et les patrons de l'audiovisuel qui se livrent à ce genre de pratique font partie de la confédération patronale du baron Seillière.

Ils sont d'ailleurs les dignes représentants des mœurs du patronat, car tous les travailleurs savent comment la législation sur le travail intérimaire, sur les contrats à durée déterminée (qui

d'après les textes ne devraient concerner que des situations de remplacement momentané de travailleurs ou de surcroît exceptionnel d'activité) est contournée chaque jour dans de nombreuses entreprises avec la bénédiction des autorités gouvernementales. Comme est violée en permanence la législation sur les accidents du travail, quand l'encadrement fait pression sur des travailleurs pour qu'ils ne déclarent pas les accidents dont ils ont été victimes.

Ce discours hypocrite était tenu à l'occasion d'une garden-party donnée à l'Élysée pour commémorer le 14 juillet 1789. Mais Chirac, qui face à la contestation sociale affirme que les mécontents feraient mieux de « *s'adapter* », et Raffarin qui joue volontiers les matamores en répétant que « *ce n'est pas la rue qui gouverne* », ne raient bien de ne pas oublier que c'est « *la rue* » qui le 14 juillet 1789 a brisé la tentative des privilégiés de l'ancien régime d'étouffer dans l'œuf la révolution montante ; que c'est encore « *la rue* » qui trois ans plus tard, le 10 août 1792, a jeté bas la monarchie. Et que « *la rue* », c'est-à-dire l'ensemble des travailleurs en colère, pourrait bien leur imposer demain un changement de politique, et même la démission.

Arlette LAGUILLER

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Grèves en Allemagne de l'Est

L'IG-METALL SE DÉBALLONNE

Après quatre semaines de grèves dans la métallurgie d'Allemagne de l'Est, le dirigeant de l'IG-Metall (syndicat de la métallurgie), Klaus Zwickel, a appelé le 28 juin à la reprise. Alors que rien n'était obtenu. Alors que l'assemblée syndicale qui devait voter la fin d'un conflit n'avait pas été consultée, contrairement à la réglementation !

La grève avait été déclenchée par l'IG-Metall, pour l'alignement de la durée de travail de l'Est sur l'Ouest. Les 35 heures pour tous ! (qui existent légalement en Allemagne de l'Ouest depuis 1995, même si la réalité est tout autre !). Mais avant même d'avoir appelé à la grève, la direction syndicale mettait la veilleuse : « En matière d'introduction des 35 heures, l'IG-Metall est prête à des compromis qui tiennent compte de la situation économique des entreprises ». De toutes façons, comme dans la sidérurgie d'Allemagne de l'Est où quelques jours de grève venaient de conduire à un accord, il était question au mieux d'arriver aux 35 heures par étapes, d'ici le 1^{er} avril 2009, avec report d'application si la situation économique l'exigeait. Pour les patrons de la métallurgie, c'était encore trop. Ils proposaient les 37 heures d'ici 2005, mais avec une marge de 35 à 40 heures, c'est-à-dire la possibilité légale de faire travailler 40 heures. Bref, l'allongement du temps de travail plutôt que sa réduction. Tellement gros que le syndicat ne pouvait l'accepter, mais il se serait contenté des 35 heures à terme bien éloigné, avec des compromis entreprise par entreprise, façon de saborder un peu plus les conventions collectives de branches et/ou régionales.

L'IG-Metall était prête aux compromis, mais les patrons à aucun ! Une vaste campagne fut orchestrée contre cette grève, par le milieu patronal et gouvernemental dans les médias. Haro sur ceux qui demandaient de travailler moins alors qu'ils avaient un travail ! Haro sur ceux qui mettaient l'économie en péril par le blocage de la production ! Haro sur ces grévistes de sous-traitants de grosses automobiles ouest-allemandes, qui menaçaient de bloquer les chaînes de Volkswagen ou Opel ! Cette campagne n'a pas remonté le moral des grévistes, déjà peu stimulés par les traditionnelles méthodes d'appareil du syndicat. C'est ce dernier et lui seul qui avait choisi quelles entreprises allaient se relayer dans le mouvement et selon quel calendrier. C'est le syndicat qui avait choisi le terrain de l'harmonisation du temps de travail, à terme. Certes, treize ans après la réunification, le non alignement de la durée hebdomadaire légale sur l'Ouest était ressenti comme une injustice. Mais il y avait aussi le chômage qui atteint presque 20 %, les salaires plus bas. Les travailleurs se sont interrogés sur le sens de cette grève. Elle a été mal suivie. Au plus fort, le 19 juin, elle a touché 11 400 salariés de 16 entreprises à Berlin, Brandebourg et Saxe. Même si 75 % des syndicalistes consultés se sont exprimés en faveur de la grève, à son démarrage, l'incerti-

tude était tangible aux piquets de grève. Pas de moral d'acier. Crainte pour l'emploi. Une bonne partie des grévistes n'avaient pas le sentiment de mener leur propre lutte. Et le ressentiment à l'égard du syndicat en fut d'autant plus grand, quand il s'est déballonné.

Le patronat allemand, par contre, a pu se montrer intraitable.

Depuis l'arrivée de la coalition « rouge-verte », dirigée par le social-démocrate Schröder, en 1998, l'austérité est à l'honneur. Diminution des retraites et des allocations sociales. Diminution des impôts pour les entreprises et les actionnaires (des trusts comme Siemens ne payent plus d'impôts du tout, voire font plus de bénéfices après « déduction » d'impôts qu'avant !). Contre les chômeurs, les premières mesures de la « commission Hartz » (chef du personnel de Volkswagen et néanmoins social-démocrate) sont entrées en vigueur : extension massive de l'intérim et pression accrue sur les chômeurs pour qu'ils prennent un travail mal payé, avec pression sur tous les salaires ! Les ANPE se transforment en agences d'intérim, et pratiquent directement le louage aux entreprises. La bureaucratie syndicale a participé à la mise en place du système et négocié des conventions collectives pour l'intérim, qui sanctionnent un niveau de salaires inférieur à celui des contrats fixes.

Dernières attaques gouvernementales en date, un lot de mesures projetées, baptisées « Agenda 2010 » : réduction de la durée d'indemnisation du chômage, allocations de fin de droits abaissées au minimum social, obligation de prendre un travail même à l'autre bout du pays sous peine de perte d'allocation pour plusieurs semaines, diminution du montant des retraites, de 70,4 % du dernier salaire à 64 % et recul de l'âge de départ de 65 ans à 67 ans d'ici 2030, coûts totaux des dépenses maladie à assumer par les malades eux-mêmes passant de 5 milliards à 13 milliards d'euros, enfin facilité de licenciements pour les PME.

Les dirigeants syndicaux se sont dits surpris et indignés... mais davantage par le fait que Schröder ne les ait pas consultés que par le contenu des mesures. Contre l'« Agenda 2010 », ils n'ont organisé que quelques journées d'action régionales, éparpillées. C'est dans ce contexte qu'ils ont choisi d'engager une grève à l'Est, sur un problème important mais subsidiaire, façon d'afficher quelques velléités de lutte, sans attaquer de front le gouvernement social-démocrate ni le patronat. Et surtout, sans orienter la lutte sur les revendications générales à tous les travailleurs du pays, de l'Est comme de l'Ouest, qui pourraient et devraient les rassembler, et les rendre plus forts dans la lutte contre le patronat. Tous ensemble.

Ce que les bonzes syndicaux craignent, autant que le patronat.

Tonio ROBERT

Convergences Révolutionnaires n° 28 (juillet-août 2003), bimestriel édité par la Fraction

- Dossier sur le mouvement d'avril, mai, juin 2003 : des analyses et des témoignages sur les luttes, les problèmes rencontrés et les obstacles dressés par certaines directions syndicales, dans l'Éducation nationale, à la SNCF, à La Poste, mais aussi dans le privé... En province comme en région parisienne.
- Articles sur l'Autriche (mouvement sur les retraites aussi), la Belgique, le Pays Basque.
- Point de vue sur le rapprochement LO-LCR.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233 - 75865 Paris Cedex 18 ou
Les Amis de convergences, BP 128 - 75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Enseignement

Éducation Nationale

DROIT DE VOTE ET HYPOCRISIE

Le gouvernement a décidé que, dès la rentrée de septembre, 20 000 postes d'aides éducateurs et de surveillants seront remplacés par 16 000 postes d'assistants d'éducation, ce qui fait 4 000 emplois supprimés. Les surveillants seront progressivement remplacés par les assistants d'éducation dont les conditions de travail seront encore moins favorables à une poursuite des études : davantage d'heures de présence pour un salaire réduit au Smic. Belle économie sur le dos du personnel de l'Éducation Nationale ! Ajoutons à cela que le recrutement est laissé à la seule appréciation des chefs d'établissements.

À la mi-juin, afin de mettre en œuvre le recrutement de ces assistants d'éducation, le gouvernement a voulu les mettre en place de toute urgence, à peine la grève terminée. Les conseils d'administration de tous les collèges et lycées ont dû voter. En effet, l'introduction d'un statut de droit privé au sein des établissements d'enseignement ou la signature d'un contrat est conditionnée, depuis 1985, par un vote favorable du Conseil d'administration (embauche de personnels en contrats CES, utilisation des locaux par une association locale, prêt des installations sportives, etc.).

En Gironde, nombre de collègues enseignants et conseillers principaux d'éducation, membres des conseils d'administration, ont décidé de voter contre cette demande d'autorisation. Ils étaient suivis en cela par les parents d'élèves FCPE et soutenus par un mot

d'ordre du SNES. 10 % environ des CA des établissements scolaires de l'Académie de Bordeaux se sont prononcés contre, mettant en avant qu'ils ne voulaient pas entériner une loi contre laquelle ils s'étaient battus et se faire les complices de la détérioration du service public de l'Éducation Nationale.

La réaction du Recteur ne s'est pas fait attendre : « ... si le conseil ne donne pas d'autorisation, le recrutement des assistants d'éducation n'aura pas lieu... Il appartient au chef d'établissement de présenter à nouveau au conseil d'administration la demande d'autorisation en rappelant si nécessaire l'absence de toute solution alternative et en précisant les conséquences de ce vote sur la vie de l'établissement, notamment sur le plan de la sécurité ». Ces extraits de la note du Recteur de l'Académie de Bordeaux en date du 27 juin 2003 sont édifiants : nous avons le droit de vote, mais gare à bien voter !

Cette grossière tentative d'intimidation a eu pour conséquence la démission et l'absence des membres dans certains CA. Et il a fallu jusqu'à trois conseils d'administration pour que le rectorat parvienne à ses fins dans certains établissements, où le quorum n'avait pas pu être atteint du fait de ces démissions. Le vote final a donc eu lieu, « au troisième tour » à la majorité... d'une minorité de présents !

Si pour l'instant nous n'avons pas pu faire reculer le gouvernement, nous sommes quelques-uns, encore nombreux, à refuser de baisser les bras !

Sud de la Gironde

DES SALARIÉS TOUJOURS MOBILISÉS

Durant les mois de mai et juin, venus de tout le Sud de la Gironde : Langon, Bazas, La Réole, Cadillac, Saint-Symphorien, nous étions une centaine de salariés du public et du privé à nous réunir en assemblées générales pour militer pour la grève : instituteurs, professeurs, Tos, infirmiers, agents des impôts, cheminots, postiers, ouvriers agricoles, etc.

Avec la fin de la grève, nous avons décidé de continuer à nous voir durant les mois d'été pour discuter et pour organiser des actions locales. Nous nous retrouvons ainsi à une vingtaine à la permanence hebdomadaire que nous avons organisée.

À cette occasion, nous avons appris que le directeur régional de La Poste organisait une réunion avec les maires du canton de Fargues, à côté de Langon, pour leur vanter les mérites de La Poste « concurrentielle », « rentable », « à l'écoute des entrepreneurs », pour qui il n'y a plus des « usagers » mais des

« clients »... En bref, il voulait faire accepter par les élus la fermeture de certains bureaux dans des villages, la réduction des horaires et des emplois.

La réunion était « privée » mais nous avons décidé de nous inviter. À plus de vingt, banderole en tête, nous sommes intervenus et avons dénoncé, entre petits fours et film « super-production », toutes les attaques contre le monde du travail, les retraites, la Sécurité sociale, les licenciements et l'abandon des services publics. Certains maires de petites communes, salariés eux aussi, nous approuvaient ostensiblement, tandis que le directeur régional, lui, n'appréciait manifestement pas de voir dénoncer la politique menée par La Poste. Quelques jours plus tard, il a voulu recommencer avec d'autres maires du canton de La Réole, mais nous étions encore là, bien contents de nous faire entendre.

Correspondant LO

Des enseignants aux intermittents

PLUS FACILE DE DÉNONCER LES GRÉVISTES QUE LES PATRONS RESPONSABLES



Un consommateur solidaire des commerçants et artisans, eux-mêmes peu solidaires des intermittents.

L'annulation de plusieurs festivals, suite au mouvement des intermittents du spectacle, a soulevé de vives protestations de la part de certains commentateurs, politiciens, représentants du gouvernement ou du patronat. Selon eux, la grève des intermittents aurait provoqué un « énorme manque à gagner » pour les commerçants et les hôteliers des villes concernées. Ce qui est d'ailleurs une façon de reconnaître qu'habituellement, le travail des intermittents leur rapporte bien plus que cela leur coûte, sans qu'ils contribuent de façon significative au financement des spectacles, et encore moins aux caisses de chômage des intermittents.

Les commerçants et les hôteliers auraient été, selon eux, tout comme les spectateurs, « pris en otage » par les grévistes. Ils omettent tout simplement de rappeler que les premiers responsables de cette situation sont des employeurs, notamment ceux des chaînes de télévision et des sociétés de production, qui prospèrent grâce au statut précaire des intermittents. Sans oublier bien sûr le gouvernement qui, pour satisfaire le Medef, a décidé d'entériner une réforme des conditions d'indemnisation du chômage défavorable aux salariés.

C'est devenu une habitude. Dès que des travailleurs se mettent en grève pour défendre leurs conditions de vie, ils sont immédiatement dénoncés comme prenant en otage des usagers, des entreprises ou d'autres salariés.

Mais ceux qui sont si prompts à dénoncer ces « prises d'otages » le sont moins lorsque des patrons comme le baron Seillière ou l'État décident pour satisfaire leurs actionnaires de liquider une compagnie aérienne comme Swissair ou Air Lib, supprimant du même coup non seulement des milliers d'emplois mais encore des dessertes reliant plusieurs villes entre elles. Et les dirigeants de la SNCF, ne prennent-ils pas délibérément des milliers d'usagers en otage lorsqu'ils décident de supprimer des trains, des arrêts ou des lignes entières qualifiés de non rentables ? Et que fait La Poste quand elle restreint la distribution du courrier ou ferme des bureaux dans les zones rurales ? Et tous ces gens qui se prétendent soucieux du sort de la collectivité, qu'attendent-ils aussi pour dénoncer le gouvernement lorsque celui-ci décide, sous prétexte de restrictions budgétaires, de fermer ici une école, là une maternité ou un service hospitalier ? Et dans ce dernier cas, ce n'est même plus une « prise en otage » mais une mise en danger de la vie d'autrui.

Il y a au moins une leçon que nous donnent ces pleurs et ces accusations portés par les ministres, le Medef et leurs alliés contre les salariés en lutte : quand les travailleurs s'arrêtent de travailler, des pans entiers de l'économie sont bloqués. Preuve que rien ne tourne sans la contribution des exploités.

Roger MEYNIER

Chirac et Bové

LE GESTE CALCULÉ D'UN CITOYEN PAS COMME LES AUTRES

José Bové a obtenu une remise de peine : deux mois de remise à titre collectif, concernant l'ensemble de petites peines, plus deux mois à titre personnel. José Bové ayant été condamné à dix mois, il devra en faire six.

La grâce en question a été soigneusement pesée. Il était difficile de ne pas faire un geste envers le syndicaliste de la Confédération paysanne. Mais, par ailleurs, il fallait aussi satisfaire l'électorat de droite qui a le sens de la propriété et apprécie modérément

qu'on démonte le McDo d'autrui ou qu'on coupe du maïs, fût-il transgénique.

Lors de l'allocution présidentielle du 14 juillet, Chirac a déclaré que José Bové était un « Français comme les autres ».

Venant de Chirac, cette assertion ne manque pas de sel. Car lui, Chirac est au-dessus de la justice. Il ne peut pas être poursuivi pour les tripatouillage qui lui sont reprochés du temps où il était maire de Paris. Et sa fonction présidentielle, grâce à un arrêt de la Cour de cassation, en attendant une

éventuelle modification constitutionnelle, le met à l'abri, du moins tant que durera son mandat.

Bien des manifestants qui protestent contre l'incarcération du leader syndical paysan défilent avec ces pancartes : « Chirac en prison, Bové à la maison ». Eh oui, mais pour cela il faudrait deux choses : d'abord qu'il y ait une justice, et ensuite que Chirac soit un citoyen « comme les autres ».

André VICTOR

PAPON RÉCUPÈRE SA RETRAITE...

Le Conseil d'État a rétabli les droits à pension de Maurice Papon.

Ces droits lui avaient été retirés en octobre 1999 après qu'il a été jugé, puis condamné, à dix ans de réclusion pour complicité de crimes contre l'humanité. Haut fonctionnaire du régime de Vichy pendant la guerre, il avait été reconnu responsable de la déportation de milliers de Juifs vers le camp de Drancy, qui préluait aux camps de la mort. Depuis, sa peine a été révisée et il s'est vu offrir une libération anticipée de prison, sous prétexte que son état de santé ne permettait pas son maintien en cellule. Et tout le monde a pu, ensuite, observer la vitalité de ce sinistre vieillard...

D'après le Conseil d'État,

le Code pénal ne précise pas quelles sont les peines dites « afflictives et infamantes » qui suspendent des droits à pension. D'où la décision de justice de rétablir les droits de Papon, soi-disant retirés « à tort » lors de sa réclusion. De manière rétroactive, de surcroît, et assortis « des intérêts légaux ». Autrement dit, Papon touchera de nouveau sa pension, plus des arriérés, plus les intérêts sur ceux-ci. Sauf si les victimes parviennent à obtenir la saisie de cette pension conformément à un texte adopté récemment par l'Assemblée nationale.

En tout cas, dans la balance de la justice, toutes les victimes ne pèsent pas autant qu'un Maurice Papon qui, faut-il le rappeler, a exercé quasiment

sans discontinuer des fonctions au plus haut degré de l'État : secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944 sous le régime de Vichy ; préfet de police de Paris de 1958 à 1967, où il donna l'ordre de réprimer avec la plus grande sauvagerie la manifestation du FLN du 17 octobre 1961 à Paris, faisant des centaines de morts ; député de droite de 1968 à 1978 et enfin ministre du Budget de 1978 à 1981.

Cette décision de rétablir Papon dans ses droits à recevoir sa pension est tout un symbole : celui d'une justice qui sait reconnaître les siens et d'un État qui ne craint pas de protéger ceux qui ont du sang sur les mains pour l'avoir servi.

Michel AMETTE

Le défilé du 14 juillet

C'est cher et ça esquinte le bitume

La revue des forces armées françaises s'est déroulée comme prévu, sous la présidence de Chirac, protégé par un barrage sans précédent puisqu'il y avait plus de policiers que de soldats à défilé.

Ce spectacle intermittent, qui se reproduit une fois l'an, est fort coûteux. Mais de ce coût-là, on ne fait pas scandale. D'ailleurs il n'est rien comparé à la totalité des dépenses militaires.

Pourtant dotés d'un budget annuel en hausse de 11 % qui s'élève à 13,64 milliards d'euros, les cadres des armées et leur état-major s'inquiéteraient malgré tout pour l'avenir. Le manque de matériel serait criant. Avec les équipements de cinq régiments, on pourrait tout au plus, disent-ils, en harnacher correctement un seul. Les chars



Le président et les ministres regardent nos impôts qui volent.

de combat ont peut-être fière allure dans la descente des Champs-Élysées, leurs chenilles mordant le bitume, ils feraient néanmoins piètre figure aux côtés de leurs cousins anglais et américains qui se sont illustrés récemment dans les sables du désert irakien.

Mais à défaut d'expéditions

en Irak ou en Afghanistan, il reste encore, comme champ d'opérations, les anciennes colonies africaines. Du Tchad à la Côte-d'Ivoire, en passant par la Centre-Afrique, année après année, les occasions ne manquent pas à cette armée de se déployer.

Alain VALLER

Irak

PREMIERS PAS D'UN GOUVERNEMENT FANTOCHE

Un conseil de gouvernement provisoire « transitoire » vient d'être proclamé en Irak. Autoproclamé, car il ne résulte d'aucune élection. Simple-ment, les forces américaines d'occupation ont, après de laborieuses négociations, réussi à mettre sur pied un organisme prétendument représentatif des différentes forces en présence en Irak : tant de membres pour les chiites, tant pour les sunnites, tant pour les Kurdes, etc., avec même quelques femmes.

Ce gouvernement est une mascarade. Il représente peut-être certaines forces en présence, mais pas la population. Et bien qu'il ait, en théorie, des pouvoirs exécutifs, il ne peut prendre aucune décision qui serait rejetée par les occupants américains, qui ont le droit de veto. Gouvernement fantoche donc, non seulement en fait, mais clairement en droit.

Aussitôt désigné le nouveau gouvernement a pris un certain nombre de mesures afin de prouver son existence. Ainsi il a proclamé qu'à partir de dorénavant le 9 avril serait le jour de la fête nationale. Cette date, censée marquer la chute du régime de Saddam Hussein, est en fait celle de l'entrée des troupes américaines dans Bagdad. Le jour de la nouvelle fête nationale coïncide donc avec l'occupation de la capitale par l'armée ennemie. Si c'est par de telles mesures que le gouvernement compte gagner les cœurs de la population, c'est plutôt mal parti !

Une autre mesure consista à envoyer une représentation auprès du Conseil de Sécurité de l'ONU. Etant donné le rôle dérisoire qu'a joué l'ONU dans l'invasion de l'Irak, on appréciera ce qu'avait d'urgent l'envoi de cette représentation. Il est vrai qu'étant de plus en

plus englués en Irak, il n'est pas impossible que les États-Unis demandent à l'ONU de prendre le relais.

Pratiquement chaque jour, au moins un attentat est perpétré contre les troupes américaines. Cela confirme que le rejet anti-américain de la population irakienne ne faiblit pas, comme en témoignent les Irakiens interrogés par les journalistes.

En tournée en Afrique G.W. Bush s'est dit « préoccupé »

par la sécurité du contingent américain en Irak. Ce qui doit le préoccuper c'est que les élections se rapprochent aux États-Unis, et que l'invasion de l'Irak qui a aidé à la popularité de Bush risque de se retourner contre lui.

Le régime actuel, ce pseudo pouvoir qui s'appuie sur une armée d'occupation, n'a ni légitimité ni assise populaire. Soit il s'incline devant les occupants et sera de plus en

plus honni par la population, soit il montre des vellétés de résistance envers les américains et il devra se soumettre.

Les dirigeants américains étaient censés, après avoir fait tomber la dictature de Saddam Hussein, apprendre la démocratie aux Irakiens. Pour le moment, la leçon, c'est qu'une dictature a chassé l'autre, et que le sort de la population a empiré.

André VICTOR

PAR 50°C, LES BAGDADIÏ SONT SANS ÉLECTRICITÉ

Alors que l'été bat son plein dans cette région qui figure parmi les plus chaudes du globe, le manque d'électricité rend la vie impossible à bon nombre d'Irakiens. Outre le manque d'eau potable, puisque la plupart de cette eau provient de stations d'épuration fonctionnant à l'électricité, les coupures d'électricité attisent le mécontentement d'une population qui subit depuis le début les conséquences dramatiques de la guerre.

Le gouvernement provisoire parle de sabotages et a promis de renforcer la sécurité des installations. Mais il a pré-

venu dans le même temps qu'il faudra au moins trois ans pour remettre sur pied les 17 000 pylônes électriques du réseau irakien.

L'entreprise américaine, Bechtel, connue pour ses liens avec l'administration Bush et qui s'était vu confier, en avril dernier, le volet « production électrique » du juteux marché de reconstruction, et qui avait été chargée dès la fin officielle des opérations militaires de remettre en place le réseau, n'a encore rien fait à ce jour. Le directeur de la centrale électrique de Bagdad expliquait pourtant que Bechtel s'était vu

remettre une liste des besoins urgents de travaux et des matériels à remplacer pour faire repartir rapidement la production. Mais aucun matériel nécessaire pour remettre en place la centrale n'a été livré, aucune réparation n'a pu y être effectuée.

Contrairement à la période de l'intervention où les forces américaines et britanniques ont envoyé du matériel militaire pour envahir la région, les moyens techniques pour permettre à la population de vivre ne sont pas acheminés.

D. M.

Queues, à Bagdad, pour obtenir du carburant. L'Irak a beau être le premier ou second pays pour les réserves de pétrole, l'occupation n'a toujours pas permis d'avoir suffisamment d'essence.



tion ? Et tous de désigner du doigt le gouvernement britannique... qui, lui, laisse entendre que ce tuyau percé viendrait de la France ou de l'Italie !

Alors Bush a menti, Blair a menti, les journalistes ont menti... Comme à chaque fois !

Lors de la première guerre du Golfe, Bush père avait menti en présentant l'armée irakienne comme la 3^e ou 4^e du monde ! Et, déjà à l'époque, les médias avaient fait leur autocritique après-coup ! C'est le même cinéma qui recommence

Alain VALLER

BUSH AURAIT-IL MENTI À L'INSU DE SON PLEIN GRÉ ?

« L'Irak de Saddam Hussein n'est qu'un vaste arsenal d'armes nucléaires, biologiques et chimiques, dans lequel peuvent sans retenue les réseaux terroristes qui comme Al Qaïda sont prêts à semer la mort et la désolation aux quatre coins de la planète et d'abord aux États-Unis ».

C'est avec de tels arguments que le gouvernement américain a voulu convaincre l'opinion du bien-fondé pour l'armée américaine de bombarder, d'envahir et d'occuper l'Irak. Depuis, les villes irakiennes ont été arrosées de bombes. Depuis, de-ci de-là, un autre son de cloche se fait entendre, y compris aux États-Unis. Il faut dire qu'en Irak les services américains ont beau labourer les champs, fouiller les décombres et sonder les

murs encore debout, la chasse aux armes secrètes et cachées de Saddam s'est révélée infructueuse. Les services américains s'en reviennent tout aussi bredouilles que leurs prédécesseurs des commissions d'enquête des Nations-Unies.

Ainsi les informations révélant l'achat par l'Irak d'uranium en Afrique étaient des mensonges. Ces révélations ont pourtant été faites par le président américain lui-même devant les élus du Congrès. Et tous de s'interroger, journalistes, politiciens de l'opposition démocrate comme ceux du Parti Républicain. Qui a bien pu tromper le président ? C'est la faute de la CIA, a d'abord répondu le président. Mais d'où venait cette fausse informa-

SIDA ET DÉFENSE DES BREVETS PHARMACEUTIQUES

Le dimanche 13 juillet s'est ouverte à Paris la deuxième conférence sur le sida organisée par l'International Aids Society (IAS) réunissant plus de 5 000 chercheurs.

Le sida, la tuberculose, le paludisme touchent 250 millions de personnes chaque année et en tuent 5 millions..

Cette conférence a plus particulièrement traité du sida dans les pays pauvres. Ce n'est pas la première fois que le sujet est abordé. Mais conférence après conférence, la situation, pourtant qualifiée par tous d'inacceptable, est loin de s'améliorer, faute de moyens.

Le développement du sida dans les pays pauvres est directement lié aux inégalités croissantes. Sur 40 millions de malades, 30 millions se trouvent en Afrique. On y compte 8 000 victimes par jour.

En Zambie, 20 % de la population sont touchés par cette

maladie. Au Botswana, 39 % de la population adulte étaient touchés fin 2001, contre 36 % deux années auparavant.

L'espérance de vie est en chute libre : d'après les évaluations publiées par ONUSIDA, elle passerait en Afrique du Sud, de soixante ans au début des années quatre-vingt-dix à quarante-huit ans pour la période 2000-2005. Au Botswana, elle était supérieure à soixante ans dans les années quatre-vingt, elle tombe aujourd'hui à moins de quarante ans.

Les financements annoncés, déjà notoirement insuffisants, ne sont même pas concrétisés. Le Fonds Mondial espère, si les promesses étaient tenues, (et les versements promis par les pays ne viennent pas) que le chiffre de malades déjà traités en Afrique (30 000) soit multiplié par six en six ans. Objectif dérisoire si l'on compare aux trente millions de malades.

Marie-José Mbusenakamwe, de l'Association nationale de soutien aux séropositifs et sidéens du Burundi a déclaré lors de cette conférence : « Aujourd'hui, le Fonds Global est pratiquement en faillite. Jusqu'à présent, seulement 1,24 milliard de dollars ont été versés par les huit pays les plus riches du monde », alors que les besoins annuels du Fonds sont estimés à 10 milliards de dollars, ajoutant : « Pratiquer la médecine ne consiste pas seulement à traiter les malades mais aussi, par nécessité, de décider qui vivra et qui mourra, parce que nous n'avons que 30 traitements pour 120 malades ».

Lors de son voyage en Afrique, le président américain, Georges Bush, a promis 15 milliards de dollars pour la lutte contre le sida (3 milliards par an jusqu'en 2008), mais cette promesse, qui d'ailleurs est soumise à de nombreuses condi-

tions, n'est qu'une promesse parmi d'autres jamais tenues. En 2001, l'ONU avait créé un fonds mondial de lutte contre le sida, lequel devait réunir 10 milliards de dollars. Seuls quelques centaines de millions ont été récoltés.

Depuis 1996, un traitement est disponible : le malade ne meurt plus, la maladie de la mère ne se transmet plus au fœtus. Mais ces traitements ne sont accessibles que pour les riches des pays riches.

Des pays comme le Brésil et l'Afrique du Sud se sont donnés les moyens de fabriquer des médicaments génériques afin de permettre aux malades de disposer de médicaments anti-VIH. Les laboratoires américains qui disposaient des brevets avaient, à l'époque, engagé des procès contre ces gouvernements. Et encore tout récemment, à Pretoria, George Bush a défendu les compagnies pharmaceutiques et leurs droits de protéger leur « propriété intellectuelle ».

L'épidémie du Sida est une catastrophe humanitaire. Tout le monde en convient et même s'en inquiète du seul fait qu'elle ne s'arrête pas aux frontières des pays pauvres.

Et parmi toutes ces bonnes âmes, tous savent qu'on aurait les moyens, sinon d'endiguer l'épidémie, du moins d'en limiter considérablement les effets. Sauf qu'on laisse le mal progresser tout simplement parce qu'il y a les droits de propriété, les brevets, qui protègent les profits des grosses entreprises. Et tant pis si une partie de l'humanité doit en périr ou un continent comme l'Afrique voir



Un bébé victime du sida en Afrique.

une partie de sa population disparaître.

De façon générale, la propriété privée des moyens de production est un scandale, une attentat contre la collectivité.

Mais cela apparaît de façon encore plus criante dans cette question où la défense des droits sur les brevets constitue un arrêt de mort pour des millions de femmes et d'hommes.

Gabrielle HIRT

Au sommaire de la Lutte de Classe n° 74 (spécial été 2003)

- Face aux attaques du patronat et du gouvernement, le monde du travail relève la tête
- La « réforme » des retraites, une attaque contre tous les travailleurs
- S'en prendre à l'assurance maladie, c'est limiter un peu plus encore l'accès aux soins pour les travailleurs
- Oui, il faut s'opposer aux licenciements et au chômage
- Trois mois de grèves et de manifestations dans l'Éducation nationale
- Une chronologie des grèves et des manifestations
- EDF-GDF, RATP, SNCF : les mouvements dans le secteur public contre la réforme des retraites
- Seule la riposte collective des travailleurs arrêtera l'offensive des possédants et de leur État
- Texte d'une intervention télévisée d'Arlette Laguiller (1995)

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

ACMC
Cherbourg (Manche)

LES SALARIÉS NE SE LAISSENT PAS FAIRE

Les Ateliers de Chaudronnerie et de Mécanique du Cotentin (ACMC) sont une entreprise sous-traitante de l'arsenal de Cherbourg. Elle appartient à un grand groupe de construction navale, Leroux et Lotz, et vient d'être mise en liquidation judiciaire, prélude à une fermeture définitive.

ACMC a été créé en 1999, juste après le dépôt de bilan de Leroux et Lotz Normandie, l'ancienne filiale cherbourgeoise du groupe. Celui-ci a alors touché d'importantes subventions publiques au nom de l'aide à l'emploi, qu'il s'agisse de fonds européens ou du dispositif de la loi Aubry sur les 35 heures. En fait, seuls 52 salariés de Leroux et Lotz Normandie sur 160 ont été repris chez ACMC. Ils ont dû accepter des baisses de salaire attei-

gnant 25 % de la paie pour certains, de travailler avec des machines obsolètes et de faire 4 500 heures supplémentaires pour la seule année 2002. Une grève d'une semaine en septembre 2001 avait d'ailleurs permis aux travailleurs de récupérer une partie de ce que leur patron leur avait extorqué.

Depuis plusieurs mois déjà, ACMC était placé sous la tutelle d'un administrateur judiciaire, et la fermeture apparaissait inévitable. Le patron a annoncé que les salaires de juin ne seraient payés qu'à moitié, attisant la colère des salariés. Mercredi 2 juillet, ils étaient tous en grève. Ils ont décidé de revendiquer 8 000 euros de prime de préjudice pour les sacrifices salariaux consentis pendant quatre ans, en plus des indemnités légales. La direc-

tion étant comme par hasard absente ce jour-là, ses bureaux ont été déménagés à l'extérieur. Le soir même, il n'était plus question de retenues sur le salaire de juin.

Mais les travailleurs d'ACMC n'en sont pas restés là. Mardi 8 juillet, une quarantaine d'entre eux se sont déplacés au siège du groupe à Nantes. En guise de comité d'accueil, des vigiles dotés de chiens bloquaient les entrées. Il faut dire que les précédentes descentes des salariés d'ACMC à Nantes ont laissé des traces. Les travailleurs du site nantais, eux, n'étaient pas mécontents de la visite et ont encouragé leurs camarades cherbourgeois. Ceux-ci ont fini par entrer par un trou dans le grillage. Le PDG a alors accepté de recevoir les délè-

gués syndicaux. Auprès d'eux, il prétextait que la loi l'obligeait à payer les créanciers avant de déboursier le moindre centime pour les travailleurs. Comme si ces derniers n'étaient pas des créanciers au même titre que les autres ! Mis au courant, ils ont envahi les bureaux, à la suite de quoi la direction s'est engagée à verser 2 300 euros à chacun. À la sortie de l'entreprise étaient stationnés une centaine de CRS, ce qui faisait quand même près de trois flics pour un travailleur !

Certes, les salariés d'ACMC sont loin d'avoir obtenu ce qu'ils voulaient, mais ils sont bien conscients que sans leur mobilisation, ils n'auraient rien obtenu du tout.

RATP, SNCF
France Télécom

HAUSSE DES PRIX, PAS DES SALAIRES

Comme tous les ans, les tarifs de nombreux services de base ont augmenté au début du mois de juillet. Après EDF, qui a revalorisé ses tarifs de 3 %, les entreprises de transports publics ont ainsi annoncé des hausses de prix scandaleuses. En Ile-de-France notamment, la hausse, effective au 1^{er} août, atteint des proportions considérables : + 4,1 % en moyenne, soit + 5,54 % pour la carte orange mensuelle deux zones, 4,17 % pour le carnet de 10 tickets, et 3,6 % pour la carte Imagine'R, réservée aux scolaires et aux étudiants. Mais la SNCF n'est pas en reste avec des augmentations de 0,5 à 3 euros hors période de pointe en fonction du type de train et de la distance parcourue.

Quant aux dirigeants de France Télécom, c'est sur l'installation des lignes qu'ils jouent pour faire payer un peu plus les consommateurs : la reprise d'une ligne existante résiliée depuis moins de six mois, par exemple en cas de déménagement, coûtera désormais le même prix que la mise en service d'une nouvelle ligne, soit 46,12 euros, contre 30,75 euros auparavant.

Le patronat et le gouvernement justifient la stagnation du revenu des travailleurs en s'appuyant sur un chiffre d'inflation d'environ 2 % ; en réalité, comme le montrent ces augmentations de prix de produits et de services indispensables à la population, comme les transports ou le téléphone, il ne s'agit que d'un mensonge.

Isabelle ROQUE

Sofradev
Agglomération d'Annecy
(Haute-Savoie)

EN LUTTE CONTRE LES LICENCIEMENTS

Depuis le mardi 8 juillet les sept salariés de la Sofradev dans la zone industrielle du Vovray à Seynod sont en grève contre les licenciements.

La direction a décidé de fermer la plate forme de distribution qu'est l'unité de Seynod pour ne conserver qu'un établissement à Annecy dans la Drôme où les emplois sont sans doute en sursis. Les travailleurs ont donc tous reçu une lettre de la direction leur imposant, s'ils voulaient conserver leur emploi, d'aller travailler dans la Drôme à 200 km d'Annecy.

D'autres restructurations ou délocalisations sont à prévoir puisque c'est pour faire encore plus de profits que le groupe Arnold-Wurz, leader européen dans le domaine des fixations, ferme aujourd'hui un site alors qu'il n'a racheté la Sofradev qu'en novembre 2002 !

Malgré leur faible nombre, les sept salariés ne sont pas décidés à se laisser faire et veulent faire payer un maximum au patron avec comme moyen de pression des stocks importants de visserie pour l'automobile.

Les grévistes ne se contentent pas d'occuper leur entreprise, ils essaient aussi de faire connaître largement leur lutte. Ainsi, avec le soutien des militants de l'Union locale CGT, ils sont allés distribuer des tracts et faire des collectes dans des entreprises de la zone industrielle où ils rencontrent la sympathie de nombreux travailleurs.

Après les annonces de fermeture de HP Compaq, Metrix Chauvin Arnoux et Kodak à Annecy-le-Vieux, la mise en redressement judiciaire d'Orba-

tech à Poisy, et bien que jusqu'à présent la Haute-Savoie ait été moins touchée par le chômage que d'autres départements, le nombre de licenciements, de délocalisations et de fermetures d'entreprises ces derniers mois commence à inquiéter.

Ainsi, dans les six premiers mois de cette année il y a eu treize « plans sociaux » (soit 743 emplois supprimés) au lieu de onze plans pour toute l'année 2002. Et encore, ces chiffres ne prennent pas en compte les licenciements dans les petites entreprises !

Affixa
Bogny-sur-Meuse
(Ardennes)

90 TRAVAILLEURS LICENCIÉS

Un nouveau licenciement collectif vient s'ajouter à la liste déjà longue de ceux qui frappent les petites villes industrielles de la vallée de la Meuse, dans les Ardennes. La principale entreprise de la ville de Bogny-sur-Meuse, Affixa, a été mise en liquidation judiciaire le 26 juin. Aujourd'hui, ce sont donc 90 salariés qui perdent leur emploi sur les 136 que comptait l'entre-

prise. Ils travaillaient souvent depuis plusieurs dizaines d'années dans cette usine qui fabriquait du matériel de fixation utilisé sur les pylônes électriques et dont les principaux clients étaient EDF, la SNCF ou France-Télécom. Seuls une quarantaine de travailleurs retrouveront du travail dans l'entreprise qui « reprend » l'usine... en jetant à la porte la majorité de ses salariés.

A l'annonce de la mise en liquidation, les travailleurs ont bloqué le site où sont stockées les pièces fabriquées. Ils se sont rassemblés à plusieurs reprises devant le tribunal de commerce de Charleville. Ils sont d'autant plus écœurés que tout laisse à penser que la faillite a été programmée par le groupe auquel appartient Affixa, l'Arçonnerie française.

Avec la fermeture de cette usine, c'est toute la vie de la commune qui est en danger. Elle était en effet la dernière entreprise de quelque importance dans la ville et comme la situation est la même dans toute la vallée de la Meuse, il n'y a guère d'espoir pour les licenciés d'Affixa de retrouver un travail à brève échéance.

Correspondant LO

Hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris 13^e)

MOINS DE LITS MAIS PLUS DE TRAVAIL

Au Bâtiment Babinski de l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière, à Paris 13^e, sur quatre salles d'hospitalisation en Neurochirurgie, 25 lits sont fermés depuis quinze jours. Mais ça ne suffit pas pour la direction qui a décidé au mois d'août la fermeture de cinquante lits sur les cent lits d'hospitalisation que compte le bâtiment.

On mesure déjà les conséquences de cette décision pour le personnel et pour les malades. En effet, la semaine dernière des patients sont restés bloqués jusqu'à cinq jours dans la salle de réveil faute de place en réanimation et en hospitalisation. Cette situation est ingérable et particulièrement éprouvante. La désorganisation qu'entraîne le manque de lits accroît la charge de travail et en aggrave les conditions. C'est la course dans tous les services pour faire sortir les

patients d'ici la fin du mois, d'autant plus que les structures d'accueil de soins de suite (maisons de rééducation, de soins palliatifs...) ferment également des lits, pour les mêmes raisons. Inutile de dire que le personnel est encore plus coincé pour prendre ses congés annuels, qui restent cependant un droit élémentaire.

La direction de l'hôpital ferme des lits tous azimuts afin de ne pas avoir à nous remplacer au moment des vacances. Cette politique rejaille sur tout le monde. Adapter le nombre de lits au manque de personnel par souci d'économie est une aberration, un gâchis, et un calcul aux conséquences qui pourraient parfois être dramatiques

Correspondant LO



Péchiney

A l'occasion de la tentative d'un groupe canadien, Alcan, numéro deux de l'aluminium dans le monde, de prendre le contrôle de Péchiney, le numéro 5 de l'aluminium, on apprend que le groupe canadien est prêt à déboursier 3,5 milliards d'euros (23 milliards de francs) dont 60 % en

liquide. Il propose aux détenteurs d'actions de Péchiney de racheter leurs actions à un prix majoré de 20 % par rapport au dernier cours de l'action avant cette offre.

Comme bien des grands groupes industriels et financiers, Alcan est assis sur une réserve de trésorerie qui

se chiffre par milliards d'euros. Une partie de cette manne ira encore enrichir les actionnaires de Péchiney. Mais en ce qui concerne les travailleurs de Péchiney, Alcan a déjà annoncé que le plan dit de restructuration en cours serait mené à son terme. Ce sont 600 travailleurs qui

doivent perdre leur emploi dans la restructuration... pour que les deux géants de l'aluminium, rivaux mais aussi compères, puissent continuer à jongler avec encore un peu plus de milliards.

Les richesses tirées de l'exploitation des travailleurs servent aux

grandes entreprises à se racheter les unes les autres et à supprimer à chaque fois des centaines et parfois des milliers d'emplois. Les travailleurs auraient mille fois le droit de mettre la main sur ces richesses pour défendre leur existence. Ce serait même faire œuvre de salut public !

Aventis

Romainville (Seine-Saint-Denis)

LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS CONTINUENT

Au centre de recherche d'Avantis de Romainville, en Seine-Saint-Denis, la direction continue, pendant les vacances, d'essayer de faire passer son plan de suppressions d'emplois.

Pendant qu'une partie du personnel est en congés, elle veut convoquer les CCE pour terminer la procédure du Livre 3 du plan social, intitulé sans ironie : « Plan de sauvegarde de l'emploi » !

La fermeture de Romainville, où travaillent encore plus de 1 000 personnes est prévue et 666 suppressions d'emplois sont toujours à l'ordre du jour non seulement sur le site de recherche de Romainville mais aussi sur ceux de Vitry et de La

Croix-de-Berny. Des centaines de mutations sont aussi programmées.

Tout cela parce que Avantis veut augmenter encore plus ses profits qui ont pourtant atteint 2,1 milliards d'euros en 2002.

Ces dernières semaines, à plusieurs reprises, des centaines de salariés se sont à nouveau mobilisés contre ces suppressions d'emplois et pour exiger des garanties concernant leur revenu et leur statut ainsi que l'amélioration des conditions de pré-retraites et de reclassement.

La direction voulait convoquer le dernier CCE du plan social pour le... 24 juillet, comptant ainsi pouvoir expédier à la rentrée de septembre les lettres

aux salariés pour leur annoncer soit la mutation de leur poste de travail, soit sa suppression.

Avec les syndicats, le secrétaire du CCE a refusé de signer l'ordre du jour de la convocation du 24. La direction Avantis a alors assigné le 10 juillet le secrétaire au Tribunal des référés de Nanterre. Mais le juge, écoutant les arguments des délégués présents, leur a donné raison et a demandé à Avantis d'attendre septembre pour poursuivre sa procédure.

Et en septembre, au retour des congés, nous serons tous présents pour nous battre afin de ne pas être jetés à la rue comme des chiens.

Correspondant LO

Saint-Genis-Laval (Rhône)

VENDUS POUR ENCORE PLUS DE PROFITS

Alors que le groupe pharmaceutique Aventis fait des profits en augmentation de plus de 20 % chaque année, alors que son PDG s'est accordé une hausse de salaire de 35 %, il veut se débarrasser de certaines de ses usines de production ainsi que de centres de recherche.

L'usine de Saint-Genis Laval fait partie du lot. La cession est prévue pour le 1^{er} septembre parce qu'aux dires du PDG : « Le groupe Aventis oriente toute sa stratégie sur la recherche de médicaments innovants dont il assure la production et la promotion ». Cela signifie que les médicaments plus anciens, quoique toujours efficaces, ou les médicaments génériques ne l'intéressent plus car ils ne rapportent pas assez. Résultat : Aventis veut se débarrasser des usines qui produisent ces médicaments.

Ainsi, le groupe se propose de céder l'usine de Saint-Genis Laval à un façonnier, FAMAR,

pour un euro symbolique. Et pour que l'offre soit encore plus alléchante, Aventis promet d'investir 7 millions d'euros dans l'usine et garantit 63 millions d'euros de chiffres d'affaires à FAMAR sur deux ans.

S'il y a de l'argent pour le repreneur, pour les salariés il n'y a rien à part de vagues promesses et surtout beaucoup de chantage.

Côté chantage, la direction a entretenu l'inquiétude avec une baisse régulière de l'activité depuis quatre ans ce qui permet au PDG d'Avantis de nous expliquer qu'aujourd'hui la seule solution est FAMAR, sinon c'est la fermeture.

Côté promesses, il nous affirme que FAMAR apportera plus de travail, voire des emplois avec de nouvelles productions, notamment de cosmétiques. Mais le bilan de récentes ventes d'usines du groupe montre que l'on a du souci à se faire côté emploi. Pour ce qui est de nos acquis sociaux, il n'y a rien ou presque,

tout sera à rediscuter d'ici deux ans avec notre nouvel employeur.

Ainsi, depuis le mois d'avril, l'inquiétude parmi les travailleurs de Saint-Genis n'a cessé de croître. Lundi 30 juin, nous avons décidé la grève demandant au PDG du groupe de venir s'expliquer. Pour nous, il s'agit de conserver nos emplois, nos conditions de travail et nos acquis sociaux Aventis. Le lendemain, il est effectivement venu à l'usine et a déployé beaucoup d'efforts pour convaincre les grévistes que l'avenir s'annonçait radieux. En vain, la grève a été reconduite.

Si le travail a repris jeudi 3 juillet, les travailleurs ont tenu à montrer à la direction que ce n'était qu'une pause et qu'ils restaient mobilisés. Ceux du magasin ont décidé de continuer, agacés par l'attitude de la direction à leur égard. Ils demandent des embauches et 60 euros d'augmentation pour tous.

Correspondant LO

LES ACTIONNAIRES PLUS RICHES DE 20 % EN UN WEEK-END

Synthron Château-Renault (Indre-et-Loire)

Les travailleurs de Synthron, à trente kilomètres de Tours, ont bloqué l'usine et empêché toute production pendant quatre jours, du 30 juin au 3 juillet. Ce coup de colère est dû aux risques permanents que courent les ouvriers dans cette usine très dangereuse. Ils demandaient aussi une augmentation de 150 euros de leur prime d'astreinte.

Synthron fabrique des produits chimiques entrant dans la composition de peintures, de lessives, de solvants, etc. Les

nuisances pour la population alentour sont dues aux odeurs émises toute l'année, mais surtout aux risques de nuage toxique en cas d'incendie. De 1963 à 1987, 56 pollutions ont eu lieu. Un travailleur qui y travaille depuis 1975 raconte qu'il n'a jamais vu les installations être aux normes. Huit cents produits dangereux y sont répertoriés.

Même si elle a changé de nom, l'ex-Protex est de sinistre mémoire dans la région depuis,

qu'en 1988, une explosion avait déclenché un incendie qui avait détruit l'usine. Un ouvrier avait été gravement blessé et un nuage composé d'ammoniac et d'oxyde d'azote s'était formé. Les eaux d'extinction de l'incendie, chargées de substances toxiques (phénol, arsenic, chrome, cyanure) s'étaient déversées dans la Brenne et dans la Cisse et, de là, dans la Loire où est pompée l'eau potable de l'agglomération tourangelle. La population de Tours avait été privée d'eau pendant cinq jours.

En 1980, les pompiers avaient signalé l'absence de

bassin de rétention pour les eaux d'extinction. Les autorités qui avaient demandé à ce qu'un tel bassin soit construit se sont contentées de l'explication du directeur invoquant le « surcoût » que les travaux représentaient.

Des travaux d'extension de l'usine ont eu lieu depuis. L'usine est maintenant classée « Seveso 2 », à hauts risques donc. La vigilance quant aux conditions de sécurité devrait donc y être particulièrement forte. Dans les jours qui suivirent l'explosion d'AZF en 2001, Synthron avait fait une campagne de communication pour tenter de modifier son image et montrer qu'elle se préoccupait vraiment de prévenir les risques d'accident.

« Nous avons tiré les leçons de 1988 » déclarait le directeur, mais quelques jours plus tard, une fuite de dichlorure de soufre semait la panique à Château-Renault, où la population a dû rester confinée et ne plus sortir. L'accident n'a pas eu de conséquences dramatiques.

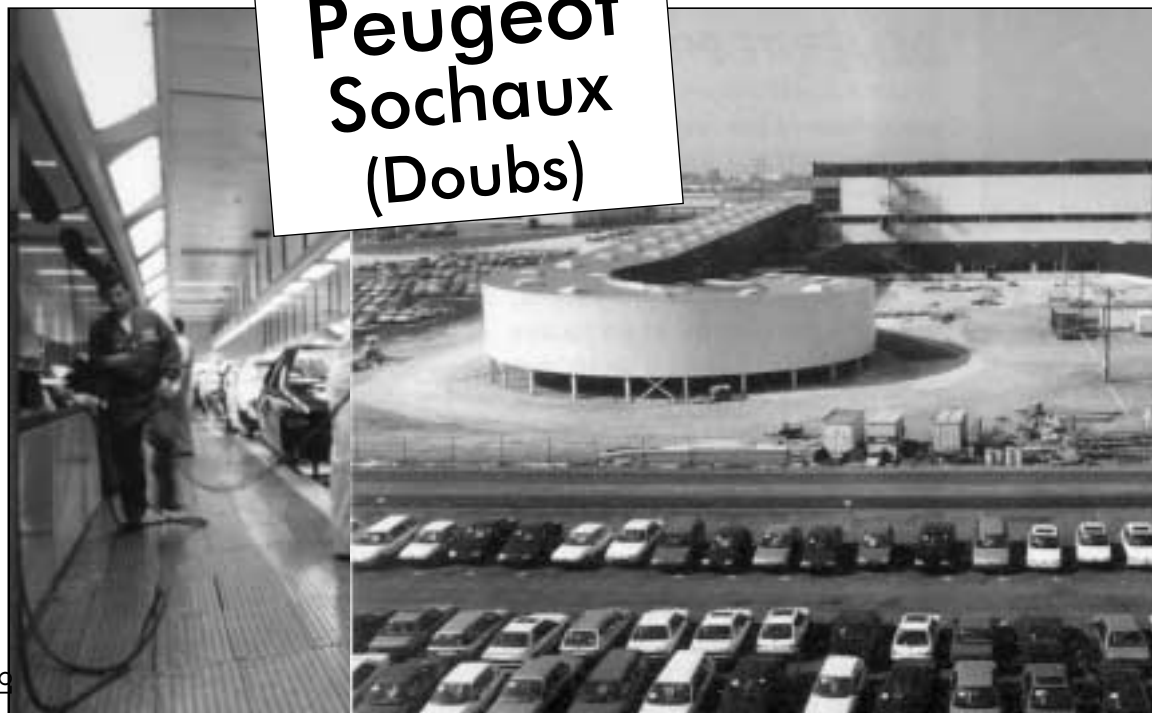
Une inspection de la DRIRE a eu lieu et pointé de nouveau de

nombreux manquements aux règles de sécurité. Un énième arrêté préfectoral de « mise en demeure » pour la mise aux normes dans un délai de trois mois a été édicté, mais il n'a jamais été appliqué. Le préfet préconiserait plutôt le « dialogue » et le « partenariat » ce qui signifie, dans le cas présent, qu'il n'est pas question de gêner les patrons pollueurs.

Dans ce contexte de dégradation des conditions de travail, ce sont les nouvelles recommandations de mise en conformité faites par la DRIRE qui ont décidé les travailleurs à faire jouer leur droit de retrait. La direction répétait, quant à elle, qu'elle ne pouvait tout faire immédiatement en raison du coût des travaux et elle refusait de reconnaître le droit de retrait du personnel le considérant en grève.

Une nouvelle visite de l'inspection du travail pendant le blocage a confirmé les exigences du personnel. Celui-ci a débloqué les accès et repris le travail quand le patron s'est engagé à faire tous les travaux nécessaires d'ici deux mois.

Peugeot Sochaux (Doubs)



COMMENT PRODUIRE AUTANT EN SUPPRIMANT DES EMPLOIS

Parmi les 19 500 salariés qui travaillent à l'usine de Sochaux, il y a 13 000 ouvriers dont 3 200 intérimaires. La fabrication des 607 et 406 se fait en 2 X 8. Celle de la 307 en 6 X 4 (soit 6 jours du matin et 4 de l'après-midi) mais aussi de nuit et en VSD (vendredi, samedi, dimanche).

Fin juin 2003, en décidant d'arrêter le VSD et le 6 X 4, la direction entend supprimer des centaines d'emplois.

En 1996, pour produire 1 200 voitures par jour, en 2 X 8, il y avait 8 235 ouvriers embauchés en Fabrication. Fin mai 2003, pour produire 1 765 voitures par jour auxquelles s'ajoutent les 1 400 fabriquées le week-end et celles produites, la nuit, il n'y avait plus que 5 914 ouvriers de fabrication embauchés et plus de 3 200 intérimaires.

La direction a donc profité

de l'arnaque des 35 heures et de la flexibilité qui l'accompagne pour imposer des gains de productivité avec des changements d'horaires successifs depuis 2001.

C'est pour limiter au maximum les investissements, tout en augmentant la production que la direction avait mis ces équipes en place. Le moyen qu'elle a trouvé maintenant est de faire produire tous types de voitures quel que soit le modèle 406-607 et 307 sur les mêmes chaînes de fabrication. La direction vient donc d'annoncer l'arrêt des équipes VSD et 6 X 4.

Des centaines d'ouvriers intérimaires seront donc renvoyés à l'ANPE et au retour des congés, il n'y aura plus que 2 400 intérimaires contre 3 200 actuellement.

Le petit plus sur la paie des ouvriers du VSD et du 6 X 4 disparaîtra au bout de quelques

mois de compensations dégressives. Quant à l'augmentation des charges de travail, elle se fait déjà sentir dans bien des secteurs et sera aggravée en 2003 par 1 300 départs en pré-retraites qui ne seront pas remplacés.

Alors, les mesurètes de la direction, qui s'engage à prévenir les intérimaires 15 jours avant leur licenciement, à mettre en place une cellule de reclassement pour se débarrasser de 300 professionnels y compris chez des sous-traitants, apparaissent plus que dérisoires aux yeux de tous.

Du côté des travailleurs, c'est l'expectative, mais il n'est pas dit que la direction fasse l'économie d'une explosion de colère et ça, au moins, elle ne l'aura pas volé !

Correspondant LO

Roll Meubles Saint-Rémy- en-Bouzemont (Marne)

LICENCIEMENT POUR LES UNS, PAS DE SALAIRE POUR LES AUTRES

A la suite du Comité d'établissement réuni le lundi 7 juillet, les travailleurs de l'usine Roll Meubles, de Saint-Rémy-en-Bouzemont, près de Vitry-le-François, dans la Marne, filiale du groupe Jefka, ont appris que leur entreprise était mise en redressement judiciaire. Deux autres filiales de Jefka, situées à Gondrecourt-le-Château et Ligny-en-Barrois, dans le département voisin de la Meuse, ont également déposé leur bilan. Sous prétexte d'une crise du meuble, les travailleurs ont fait, ces derniers mois, l'objet d'un « plan de sauvegarde » pré-

voyant... la suppression de cent cinquante postes dans les trois sites !

Depuis trois mois, le stock des meubles en cours de fabrication était hypothéqué auprès d'une banque. De ce fait, personne ne se faisait trop d'illusions sur le sort de l'usine. Pour être sûre d'être payée, la banque s'est dépêchée de faire mettre les entrepôts sous scellés. Elle a ainsi réquisitionné les meubles en merisier montés mais pas encore poncés ni vernis. Les salariés de Roll Meubles, quant à eux, n'ont toujours pas touché leur salaire de juin.

Un livre d'Eva Joly sur la justice et les affaires

« EST-CE DANS CE MONDE-LÀ QUE NOUS VOULONS VIVRE ? »

Eva Joly n'est pas une révolutionnaire. Elle a été pendant des dizaines d'années juge. Mais sa prise de conscience et sa révolte ont été façonnées au travers des difficultés qu'elle a rencontrées en instruisant pendant huit ans l'affaire Elf, le plus grand scandale financier de l'histoire récente en France.

« Ce monde » que dénonce Eva Joly s'est illustré à l'occasion de la sortie de son livre qui a été interdit à la vente pendant la durée du procès Elf.

Partant de son expérience, Eva Joly met en évidence, de façon simple et directe, toute une partie des tares du système étatique, social et politique. Les réseaux multiples qui lient le monde des affaires, la classe politique, les sommets de l'appareil d'État, administratif, judiciaire, militaire et policier.

D'une révélation anodine sur l'argent donné par Elf à une société du groupe Bidermann, Eva Joly va mettre au jour comment fonctionnait la plus riche entreprise du pays. Cor-

ruption, pots-de-vin, fausse trésorerie, faux bilans, toute une partie de la haute société française est plus ou moins impliquée : ses « élites » économiques et politiques, président de la République, ministres de gauche comme de droite, président du Conseil constitutionnel, etc. Les plus hautes instances de l'appareil d'État protègent la grande corruption.

Les difficultés de plus en plus grave que rencontre Eva Joly ont pour seule raison, qu'elle a refusé de considérer ces dirigeants économiques et politiques comme étant au-dessus des lois. Et en ce sens, avec quelques autres juges, peu nombreux il faut le dire, elle a été une exception.

Elle n'a pas « joué le jeu ». Du coup c'est elle qui s'est retrouvée sous surveillance. Elle était en permanence sur écoute. Ses investigations étaient parfois connues immédiatement par ceux sur qui elle enquêtait. Son bureau au sein du Palais de justice, fut plusieurs fois cambriolé, l'appartement de son greffier aussi. Des pièces ont été volées dans les bureaux de la brigade finan-

cière. La police a eu connaissance de « contrats », visant à la faire supprimer par des tueurs. Un général est venu l'avertir que si son enquête avait débordé sur les trafics d'armes « dans ces cas-là on ne lui donnait pas 48 heures à vivre ». Une partie du haut appareil judiciaire l'a soutenue par esprit de corps. Mais a contrario, une autre partie a freiné. A plusieurs reprises Elf, Roland Dumas et d'autres furent avertis avant son arrivée pour perquisition, et du coup pouvaient mettre à l'abri ce qui était le plus compromettant. L'enquête a aussi révélé des virements douteux à destination de rédacteurs en chef et de journalistes de renom.

Eva Joly dit avoir perdu ses illusions et sa candeur au long de ces années. Elle voudrait un système tempéré et civilisé et milite pour la mise en place d'une législation internationale permettant le contrôle et la transparence, qui permettrait de mettre fin à la grande corruption. Elle reconnaît que ce n'est pas dans l'air du temps. Au contraire puisqu'en France, en Italie, en Suisse, on change



Eva Joly, tentant de lancer une « Déclaration de Paris » contre la corruption, le 19 juin 2003 à la Sorbonne.

la loi pour légaliser les délits d'hier.

Là où Eva Joly et ses amis se trompent c'est en espérant qu'il serait possible de moraliser un système organisé pour l'enrichissement de ceux qui sont déjà les plus riches à n'importe quel prix. Cette vérité, ce sont les dirigeants des grandes entreprises et le haut appareil politique qui le lui ont expliqué : les lois sont faites pour eux et pas contre eux.

La grande corruption fait partie de ce système d'explo-

tation capitaliste, tout comme le secret des affaires, le secret commercial et bancaire, qui permettent les coups fourrés et tordus, à l'encontre de la collectivité. Les dirigeants de ce système n'accepteront jamais d'eux-mêmes de lever le voile sur la vraie nature de leurs comptes et les montages qui leur servent à les cacher.

Le mérite du livre est qu'il nous permet de juger une part de la vérité qu'on essaie habituellement de cacher. Et ce n'est déjà pas mal.

Paul SOREL

Le procès ELF n'y changera rien

LES AFFAIRES CONTINUENT

Le procès Elf aura duré trois mois et demi. Il s'est terminé lundi 7 juillet par la plaidoirie des avocats d'André Tarallo, l'ancien « monsieur Afrique » du groupe pétrolier. Les verdicts seront rendus en novembre.

Avec Le Floch-Prigent et Sirven, Tarallo était le troisième « gros poisson » d'Elf, mis en cause dans le détournement de centaines de millions de francs. Pour sa défense, ses avocats ont expliqué que leur client n'avait été que le serviteur attentionné de chefs d'État africains lorsqu'il alimentait pour eux des comptes secrets en Suisse, et particulièrement d'Omar Bongo, le dictateur gabonais. Pour le reste, Tarallo plaide « non coupable ».

Qu'il ait été le valet de luxe du groupe Elf en Afrique, c'est vrai ; qu'il ait été complice de l'enrichissement fabuleux de dictateurs africains en affaires avec Elf, c'est tout aussi vrai. Dans les affaires du groupe pétrolier, à des positions diffé-

rentes, les Tarallo ou les Bongo ne sont de toute façon que des commis. Lors des réquisitoires, cinq ans de prison ont été demandés contre Le Floch-Prigent, huit contre Sirven et Tarallo dont le système de défense n'a, semble-t-il, convaincu personne.

Mais sur le fond, qu'est-ce que cela changera pour les peuples d'Afrique dont les gouvernants sont soutenus hier par Elf, aujourd'hui TotalFinaElf ? Qu'est-ce que cela changera aux méthodes d'exploitation et de pillage du groupe pétrolier en Afrique et ailleurs ? Rien, car à aucun moment n'ont été mis en cause dans ce procès ni les milliards de profits engrangés sous la direction de Le Floch-Prigent ni à plus forte raison les méthodes qui permettent ce résultat, et dont l'argent de la corruption n'est finalement qu'un peu d'huile versée dans le système pour qu'il continue de prospérer ; des « méthodes » qui ne

sont pas celles du seul groupe Elf mais de tous les grands groupes capitalistes de la planète.

Ce procès, dont on disait qu'il allait faire « exploser la République » n'aura été qu'un pétard mouillé. Il n'aura pas bousculé grand-monde parmi ces politiciens de droite comme de gauche qui ont profité de la manne du groupe pétrolier, cela vaut aussi bien pour Chirac que pour les Mitterrand, père et fils ou encore Roland Dumas. Tous en sortent indemnes.

Quant aux pratiques mises en lumière au cours des audiences, elles n'ont fait que lever – un peu – le voile sur la nature du capitalisme : une machine à engranger des profits, qui pour les besoins de cette cause arrose au passage quelques intermédiaires.

Mais ces pratiques ne peuvent que continuer. On parle déjà dans la presse d'une autre enquête sur la destination de quelque 70 millions de dollars versés par Elf lors d'un contrat

signé avec le Nigeria en 1995. A cette époque, ce n'était déjà plus Le Floch-Prigent mais son successeur Jaffré (aujourd'hui chez Alstom) qui était à la tête d'Elf. Et ce dernier a déjà eu l'occasion de justifier, en marge de ce procès, la « méthode » des pots-de-

vin, indispensables au bon fonctionnement du système.

Les affaires continuent. Et les « affaires » également, du moins tant qu'on n'en aura pas fini avec le capitalisme.

B. S.

En vente en librairie

La véritable histoire de Lutte Ouvrière

Par Robert Barcia, alias Hardy
Entretiens avec Christophe Bourseiller

Editions Denoël Impacts
prix : 17 euros



Durant l'été, les « caravanes » de Lutte Ouvrière

Comme chaque année, des militants de Lutte Ouvrière vont parcourir la France cet été pour, à chacune de leurs étapes, installer un chapiteau pour faire des projections audiovisuelles, présenter les publications et les activités de Lutte Ouvrière et, surtout, dialoguer avec tous ceux qu'ils vont ainsi rencontrer.

Cette année, où le chômage est le problème criant de la population laborieuse, ces caravanes politiques vont faire essentiellement étape dans des villes frappées par les licenciements et les fermetures d'entreprises, pour discuter des mesures indispensables à imposer au gouvernement et au patronat pour combattre cette catastrophe sociale.



CHAMPAGNE- ARDENNE

Vendredi 18 juillet
FUMAY
et GIVET (Ardennes)
Samedi 19 juillet
SEDAN (Ardennes)

Jeudi 24 juillet
GUISE
et SAINS-RICHAUMONT (Aisne)
Vendredi 25 juillet
HIRSON (Aisne)
Samedi 26 juillet
LA CAPELLE (Aisne)

PICARDIE (2)

BRETAGNE

Vendredi 18 juillet
QUIMPERLÉ (Finistère)
Samedi 19 juillet
QUIMPER
Quartier de Penhars
(Finistère)
Lundi 21 juillet
BRIEC (Finistère)
Mardi 22 juillet
PONT-DE-BUIS (Finistère)
Mercredi 23 juillet
MORLAIX (Finistère)
Jeudi 24 juillet
LANNION (Côtes-d'Armor)
Vendredi 25 juillet
GUINGAMP (Côtes-d'Armor)
Samedi 26 juillet
PAIMPOL (Côtes-d'Armor)

Vendredi 18 juillet
VALENCIENNES et ANZIN (Nord)
Samedi 19 juillet
FLIXÉCOURT (Somme)
Lundi 21 juillet
LONGUEAU
et DOULLENS (Somme)
Mardi 22 juillet
AMIENS
Zone Mantières (Somme)
Mercredi 23 juillet
FRIVILLE-ESCARBOTIN (Somme)
Jeudi 24 juillet
ABBEVILLE (Somme)
Samedi 26 juillet
LE TRÉPORT (Seine-Maritime)



LOIRE - VALLÉE-DU-RHÔNE

VOSGES

Vendredi 18 juillet
BACCARAT
(Meurthe-et-Moselle)
Samedi 19 juillet
NOMEXY (Vosges)
Lundi 21 juillet
RAMONCHAMP (Vosges)
Mardi 22 juillet
CONTREXÉVILLE (Vosges)
Jeudi 24 juillet
RAMBERVILLERS (Vosges)
Vendredi 25 juillet
MOYENMOUTIER (Vosges)
Samedi 26 juillet
MIRECOURT (Vosges)

Lundi 21 juillet
MABLY et ROANNE (Loire)
Mardi 22 juillet
MONTBRISON
Mercredi 23 juillet
FIRMINY (Loire)
Jeudi 24 juillet
LA RICAMARIE (Loire)
et AUREC-SUR-LOIRE
(Haute-Loire)
Vendredi 25 juillet
RIVE-DE-GIERS (Loire)
Samedi 26 juillet
GIVORS (Rhône)
Lundi 28 juillet
BOLLÈNE (Vaucluse)
Mardi 29 juillet
LA VOULTE
et LE TEIL (Ardèche)
Mercredi 30 juillet
ANNONAY (Ardèche)
Jeudi 31 juillet
LE-PÉAGE-DE-ROUSSILLON
et ROUSSILLON (Isère)
Vendredi 1^{er} août
ROMANS (Drome)
Samedi 2 août
TOURNON (Ardèche)

PICARDIE (1)

Vendredi 18 juillet
CHAUNY (Aisne)
et NESLE (Somme)
Samedi 19 juillet
TERGNIER (Aisne)
Lundi 21 juillet
MASNIÈRES
et CAUDRY (Nord)
Mardi 22 juillet
ESCAUDÈUVRES (Nord)
Mercredi 23 juillet
ÉTREUX
et LE NOUVION-EN-THIÉRACHE
(Aisne)

PAS-DE-CALAIS

Lundi 28 juillet
COURRIÈRES (Pas-de-Calais)
Mardi 29 juillet
BRUAY-LA-BUSSIÈRE (Pas-de-Calais)

Mercredi 30 juillet
NÈUX-LES-MINES (Pas-de-Calais)
Jeudi 31 juillet
HESDIN (Pas-de-Calais)
Vendredi 1^{er} août
LILLERS (Pas-de-Calais)
Samedi 2 août
LENS (Pas-de-Calais)
Lundi 4 août
DESVRES (Pas-de-Calais)
Mardi 5 août
ISBERGUES (Pas-de-Calais)
Jeudi 7 août
MARLES-LES-MINES
(Pas-de-Calais)
Vendredi 8 août
MARCK (Pas-de-Calais)
Samedi 9 août
GRANDE-SYNTHE (Nord)

ALSACE

Lundi 28 juillet
BISCHWILLER (Bas-Rhin)
Mardi 29 juillet
ERSTEIN (Bas-Rhin)
Mercredi 30 juillet
MERTZWILLER (Bas-Rhin)
Jeudi 31 juillet
HAGENAU (Bas-Rhin)
Vendredi 1^{er} août
ILLKIRCH (Bas-Rhin)
Samedi 2 août
KAYSERSBERG (Haut-Rhin)
Lundi 4 août
WITTENHEIM (Haut-Rhin)

Mardi 5 août
GUEBWILLER (Haut-Rhin)
Mercredi 6 août
SAINT-AMARIN (Haut-Rhin)
Jeudi 7 août
HUNINGUE (Haut-Rhin)
Vendredi 8 août
HEGENHEIM (Haut-Rhin)
Samedi 9 août
GIROMAGNY
(Territoire de Belfort)

CENTRE-OUEST

Lundi 4 août
BRESSUIRE (Deux-Sèvres)
Mardi 5 août
THOUARS (Deux-Sèvres)
Mercredi 6 août
SAINTE-MAURE (Indre-et-Loire)
Jeudi 7 août
BLÉRÉ (Indre-et-Loire)
Vendredi 8 août
SELLES-SUR-CHER (Loir-et-Cher)
Samedi 9 août
ROMORANTIN (Loir-et-Cher)
Lundi 11 août
AIGURANDE (Indre)
Mardi 12 août
BUZANCAIS (Indre)
Mercredi 13 août
CHATEAUROUX (Indre)
Jeudi 14 août
ARGENTON-SUR-CREUSE (Indre)